



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Ganshoren
Service de l'Urbanisme
Monsieur Jean-Paul Van Laethen
Bourgmestre
Avenue Charles Quint, 140
B - 1083 BRUXELLES

Bruxelles, le 07/04/2023

N/Réf. : GHR20033_706_PU **GANSHOREN. Rue de Termonde, 56**
Gest. : MB (= façade avant en zone de protection de l'ensemble classé de la Cité
V/Réf. : URB/6945-23 Moderne)
Corr: Jochen Liefferinckx **PERMIS D'URBANISME : mettre en conformité le remplacement des**
NOVA : 08/XFD/1870052 **châssis et portes en façade avant**

Avis de la CRMS

Monsieur le Bourgmestre,

En réponse à votre courrier du 10/03/2023, reçu le 14/03/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 29/03/2023, concernant la demande sous rubrique.



Photo de la situation de fait.
Image tirée du dossier de demande

Les menuiseries existantes (à régulariser) sont sans impact sur l'ensemble classé de la Cité moderne. Dès lors, la demande n'appelle pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; ndeswaef@urban.brussels ; bannegarn@urban.brussels ; wcollart@urban.brussels ; atro@ganshoren.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; jliefferinckx@ganshoren.brussels